

BALANÇOIRE GÉANTE


PROPULSEZ-VOUS À UNE VITESSE
DE 130 KM/H EN 3,5 SECONDES







Avec un départ au pied du Viaduc
jusqu'à 3 personnes pour un envol sensationnel
à 55 mètres.

SOLO 60€

DUO 49,50€ / PERSONNE

TRIO 46€ / PERSONNE

LEVEL 3 

 130 KM/H	 1M40	 40-260 KG	 VIDÉO	 X1/X2/X3	
---	--	--	---	---	---

Normandie GIANTSWING

BALANÇOIRE GÉANTE

Réveillez votre âme de grand enfant avec la balançoire géante ou «swing». De l'adrénaline à l'état pur, comme sait le faire Skypark Normandie. Le départ se fait en bas du site en solo, duo ou trio. Vous contrôlez vous-même votre départ grâce à un système d'auto déclenchement. Un moment de chute libre à 60 mètres de hauteur puis des câbles prennent le relais pour décrire un arc de cercle de 150 mètres et vous propulser à une vitesse de 130km/h en 3,5 secondes à deux mètres du sol.

Conditions

Taille minimale: 1 m40

Poids minimum: 60 kg en solo / 40kg en duo et trio

Poids maximum par personne: 150kg

Poids maximum cumulé en duo ou trio: 260kg maximum

Mineurs: formulaire d'autorisation parentale écrite obligatoire

À partir de 60 ans et PMR: certificat médical de moins de 3 mois attestant de la capacité à réaliser l'activité

Les personnes de moins de 13 ans doivent être accompagnées par une personne de plus de 13 ans sur l'activité

L'utilisation d'une caméra embarquée personnelle est interdite

Contre-indications

Cette liste est indicative mais non limitative:

Grossesse, hernie discale, maladie cardiaque et articulaire en général, antécédents de traumatisme crânien sévère, vertige de Ménière, malformation vasculaire cérébrale... Tout participant s'engage à avoir une responsabilité civile. Pour des raisons de sécurité, les caméras embarquées (type Go-Pro) ne sont plus autorisées sur l'activité de la balançoire géante.

CONDITIONS D'ANNULATION

Le client a la possibilité de reporter gratuitement son activité jusqu'aux 72h qui précèdent l'activité. Une fois ce délai passé, le report de l'activité ne peut se faire que sur présentation d'un justificatif ou en réglant le montant de 20€.

La réservation d'une activité est due pour le jour et l'horaire réservé, la non présentation à l'activité a pour conséquence la perte de l'activité et de sa valeur sans possibilité de modification ou de remboursement.

La validité d'un bon cadeau est de 12 mois à partir de la date d'achat. L'activité doit être réalisée durant cette validité sur réservation. Une fois la validité dépassée, l'activité est perdue.

Afin d'assurer un maximum de sécurité pour les participants et pour le personnel encadrant, la société s'engage à fournir le matériel nécessaire et les consignes de sécurité ainsi que l'encadrement. Le participant doit lui s'engager à être attentif aux consignes qui lui sont données ainsi qu'à les respecter. Le participant s'engage à ne pas avoir les contre-indications à l'activité et à ne pas être sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants.

